L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 29 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 23 mai—1 sem

DES personnes ayant des meubles emportés ou bris de fûtes sculpté et dédiront s'en défaire peuvent s'adresser au P. O. box No 602 de cette ville. 23 mai—3 sem

ACADÉMIE française, espagnole et allemande (au collège de Dalbear) No 908 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise sans dérangement par une nouvelle méthode. Conversations. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

ON demande une apprenti, 67 Royale, Hair Store. 25 juin—2 j fond dim

UNE jeune fille pour prendre soin d'un fillette et lui enseigner les premiers principes. Elle passerait six mois par an à Baton Rouge et six mois à la Nouvelle-Orléans. S'adresser au Consulat de France entre midi et deux heures. 28 mai—2f

A VENDRE.

UNE machine à vapeur portative avec bouilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servie que 15 jours; une presse à rosaces de Heald, No 6 à 6 ; ayant une décharge de 8 pouces, avec coudes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lamaze, 71 et 73 rue Decatur. 14 mai—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Louise Steinbrecher, veuve de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,190—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline H. Schroeder, veuve de Thomas H. Greve, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de Julius Nitsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,510—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Jolissaint, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29 juin 1or

Succession de Mme Louise Milly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,940—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Lallande, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,234—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline H. Schroeder, veuve de Thomas H. Greve, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de Louis C. Macpherte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,297—Division B—Attendu que E. A. Luminais, greffier de la Cour Civile de District, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis C. Macpherte, décédé intestat, ayis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

ON DEMANDE.

ON demande une apprenti, 67 Royale, Hair Store. 25 juin—2 f fond dim

UNE jeune fille pour prendre soin d'un fillette et lui enseigner les premiers principes. Elle passerait six mois par an à Baton Rouge et six mois à la Nouvelle-Orléans. S'adresser au Consulat de France entre midi et deux heures. 28 mai—2f

A VENDRE.

UNE machine à vapeur portative avec bouilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servie que 15 jours; une presse à rosaces de Heald, No 6 à 6 ayant une décharge de 8 pouces, avec coudes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lamaze, 71 et 73 rue Decatur. 14 mai—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Louise Steinbrecher, veuve de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,190—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 mai—21 25 30

Succession de Henri Jolissaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,700—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Jolissaint, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29 juin 1or

Succession de Mme Louise Milly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,940—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Lallande, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,234—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline H. Schroeder, veuve de Thomas H. Greve, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 mai—23 28—1 juin

Succession de Mme Ketcsaer M. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,427—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 mai—21 25 30

Succession de Henri Jolissaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,700—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Jolissaint, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29 juin 1or

Succession de Mme Louise Milly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,940—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Lallande, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 mai—23 28—1 juin

Succession de Mme Ketcsaer M. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,427—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 mai—21 25 30

Succession de Henri Jolissaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,700—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il